

Cote du document: PBAS 2017/6/W.P.3
Date: 2 mars 2017
Distribution: Restreinte
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Révision du projet de procès-verbal
de la cinquième réunion
du Groupe de travail sur le Système
d'allocation fondé sur la performance

Note aux membres du Groupe de travail sur le SAFP

Responsables:

Questions techniques:

Cheryl Morden
Secrétaire du FIDA a.i.
Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: c.morden@ifad.org

Lisandro Martin
Chef de l'Unité
de la programmation et de l'efficacité
opérationnelles
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
— sixième réunion

Rome, 3 mars 2017

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance est invité à approuver les modifications apportées au projet de procès-verbal de sa cinquième réunion, telles qu'elles figurent dans le présent document, et à adopter le procès-verbal révisé.

Révision du projet de procès-verbal de la cinquième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance

Pour en faciliter la consultation, les ajouts sont indiqués en caractères gras et les suppressions sont barrées.

1. À la demande du représentant de l'Irlande, les paragraphes 15, 17 et 22 du projet de procès-verbal, sous le point 3) de l'ordre du jour intitulé Progrès accomplis sur la voie de la mise en place de la formule améliorée du SAFF, sont modifiés comme suit:
 - "15. Les représentants remercient la direction pour cet exposé détaillé et pour ~~l'excellent~~ le travail assidu accompli afin de décomposer cette formule compliquée et d'en résumer ~~clairement~~ le contenu. Les membres s'inquiètent des délais à respecter pour mettre au point cette formule, étant donné qu'un certain nombre d'éléments doivent encore être analysés. Ils demandent que le Groupe de travail ait la possibilité d'apporter de nouvelles contributions à l'analyse de chaque variable afin de mieux déterminer l'effet de la pondération des différentes variables. La direction rappelle au Groupe de travail que, nonobstant la brièveté des délais impartis, l'objectif est de mettre au point les modifications à apporter à la formule conformément à l'engagement qui a été pris."
 - "17. La direction souligne que la formule proposée constitue un scénario de base auquel d'autres corrections peuvent être apportées, en fonction des orientations données par le Groupe de travail. Elle indique également que les prochaines étapes de la révision comporteront de nouveaux tests, notamment une analyse de sensibilité afin d'évaluer la robustesse de la formule proposée, en particulier compte tenu du fait que cela concerne l'évolution des niveaux de pauvreté et de la fragilité, et l'élasticité de chacune de ses variables. ~~en~~ En outre, la variable PAR sera affinée et la révision de la variable PSR sera achevée. Des améliorations du processus de gestion du SAFF seront également proposées."
2. Sous ce même point de l'ordre du jour, l'Irlande a également suggéré d'ajouter au paragraphe 22 ce qui suit :
 - "22. Certains membres invitent la direction à divulguer l'ensemble de données utilisées pour les besoins de cette analyse. La direction explique que, compte tenu de ~~sa~~ la complexité de l'ensemble des données, les membres auront des difficultés à reproduire le processus de calcul du SAFF. Bien que les membres estiment que cela ne constituerait pas un problème pour eux, la direction réaffirme que cela rendrait le processus de consultation plus difficile à gérer. Des efforts sont actuellement déployés pour améliorer l'efficacité de ce processus et le systématiser. En outre, les données correspondant à chacune des variables sont publiques et les membres peuvent les consulter."